Les écoles, collèges, lycées pour l'ambition, l'innovation et la réussite accueillent plus d'un vingtième des écoliers et collégiens. Plus de sept élèves de collège Éclair sur dix sont issus des catégories sociales défavorisées et un sur cinq a un retard scolaire d'au moins un an en entrant en sixième. Ils maîtrisent moins bien les compétences de base, en fin de CM2 comme à l'issue du collège, et obtiennent des résultats au diplôme national du brevet inférieurs à la moyenne.

> A la rentrée 2011, 297 collèges publics et 2 096 écoles publiques relèvent du dispositif Éclair (écoles, collèges, lycées pour l'ambition, l'innovation et la réussite) en France métropolitaine et dans les Dom. Ils accueillent 351 100 écoliers et 135 900 collégiens, soit plus d'un élève sur vingt. Les autres collèges de l'éducation prioritaire s'inscrivent dans les réseaux de réussite scolaire (RRS).

Les collégiens des Éclair sont très massivement d'origine sociale défavorisée : 72,9 % d'entre eux ont des parents ouvriers ou inactifs contre 57,0 % en RRS et 34,7 % dans les établissements hors EP (France métropolitaine et Dom). Leur retard scolaire est plus fréquent: 21,7 % des élèves issus des écoles Éclair sont en retard à l'entrée en sixième contre 18,7 % en RRS et 11,3 % ailleurs (tableau 01).

En fin de CM2 comme en fin de troisième, en français comme en mathématiques, les élèves des Éclair maîtrisent moins bien les compétences de base que les autres. Par exemple, 72,2 % des élèves des classes de CM2 des écoles du programme Éclair maîtrisent les compétences de bace en français contre 79,5 % dans les écoles RRS et 90 % ailleurs (graphique 02). L'indicateur 19 présente l'évolution de ces pourcentages depuis 2007.

Le diplôme national du brevet (DNB) comprend un examen écrit de trois épreuves (français, mathématiques et histoire-géographie-éducation civique). À la session 2011, 32,2 % des élèves des collèges Éclair et 44.3 % des élèves des RRS ont obtenu

plus de 10 sur 20 aux épreuves écrites contre 61,4 % ailleurs. Cependant, en prenant en compte le contrôle en cours de formation et l'oral d'histoire des arts, les écarts diminuent : 71.1 % des élèves des Éclair ont obtenu leur DNB contre 83,3 % ailleurs (graphique 03). Ces indicateurs doivent être interprétés plus comme un état des lieux initial sur la réussite scolaire des élèves en Éclair que comme une évaluation de ce dispositif. En effet, le dispositif Éclair n'étant entré en application qu'à la rentrée 2011 et le DNB étant passé en juin 2011, les actions pédagogiques propres n'ont pas pu être appliquées.

Depuis la rentrée 2011, le programme écoles, collèges, lycées pour l'ambition, l'innovation et la réussite (Éclair) est devenu le « centre des politiques de l'éducation nationale en faveur de l'égalité des chances » (Vade-mecum du programme Éclair). Expérimenté dans 105 établissements, relevant ou non de l'éducation prioritaire, à la rentrée 2010 (circulaire n° 2010-096 du 7 juillet 2010), il a été étendu à la quasi totalité des Rar à la rentrée 2011 (245 collèges Rar sur 254 font partie du dispositif Éclair).

Le pourcentage d'enfants d'ouvriers et d'inactifs (tableau 01) comprend, à partir de la rentrée 2005, les enfants d'ouvriers, qualifiés et non qualifiés, d'ouvriers agricoles, des retraités employés ou ouvriers et des personnes sans activité professionnelle.

La proportion d'élèves entrant en sixième avec au moins un an de retard est la proportion d'élèves entrant en sixième à la rentrée 2011 qui étaient en CM2 à la rentrée 2010 dans une école Éclair et aui ont redoublé au moins une classe du primaire.

Le graphique 03 représente la répartition de la moyenne sur 20 des notes obtenues aux épreuves écrites de la session 2011 du diplôme national du brevet (DNB). Les pourcentages de maîtrise des compétences de base sont présentés avec leur intervalle de confiance à 95 %, indiquant la marge d'incertitude liée à l'échantillonnage.

Source: MEN-MESR-DEPP,

fichiers Scolarité

Champ: France métropolitaine + Dom,

secteur public

L'éducation prioritaire

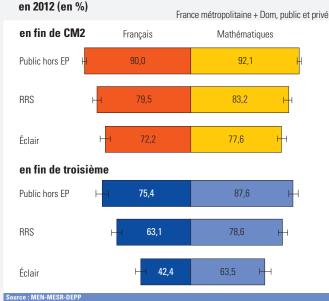
01 Proportion d'enfants d'ouvriers et d'inactifs, d'enfants de cadres et d'enseignants, d'élèves en retard à l'entrée en sixième à la rentrée 2011

France métropolitaine et Dom, public % d'élèves % d'enfants % d'enfants entrant d'ouvriers de cadres et en sixième et d'inactifs d'enseignants en retard Éclair 72,9 9,1 21,7 RRS 57.0 18.7 18,7 Hors éducation prioritaire 34,7 38.4 11,3 **Ensemble** 42,8 31,1 12,8

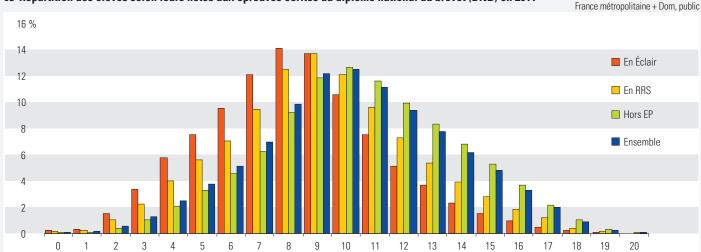
Pour les deux premières colonnes, la ligne Éclair correspond aux élèves entrant en sixième dans un collège Éclair ; pour la dernière colonne, la ligne correspond aux élèves entrant en sixième venant d'une école Éclair.

Source : MEN-MESR-DEPP

02 Proportion d'élèves qui maîtrisent les compétences de base



03 Répartition des élèves selon leurs notes aux épreuves écrites du diplôme national du brevet (DNB) en 2011



Lecture : dans les collèges Éclair, 13,6 % des élèves ont eu entre 9 et 10 aux épreuves écrites du diplôme national du brevet (DNB) à la session de juin 2011 contre 13,7 % des élèves des collèges en réseau de réussite scolaire, 11,8 % des élèves des collèges hors éducation prioritaire et 12,1 % de l'ensemble des élèves.

Source : MEN-MESR-DEPP